



PROPOSITION DE PRÊT POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET D'EXTENSION DES RÉSEAUX LOCAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION AU TOGO

Date D'approbation :

28/08/1996

Pays :

TOGO

Localité :

Lomé, Kara, Kpalimé,
Atakpamé, Sokodé et
Dapaong

Type :

Prêt

Montant :

5000 M FCFA

1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet d'extension des Réseaux Locaux de Télécommunication, au Togo a été identifié en juin 1996, dans le cadre de l'examen, entre la Banque de l'ex Office des Postes et Télécommunication du Togo (OPTT), du programme d'investissement à court terme de la République Togolaise en matière de Télécommunication. Il a été soumis au financement de la Banque par lettre n° 000004/CS-STT, en date du 28 Août 1996, du Président du Conseil de Surveillance de la Société des Télécommunications du Togo (Togo-Télécom).

Le présent rapport a été rédigé sur la base :

- du Plan Directeur 1987-2010 de l'ex Direction Générale des Postes et Télécommunications;
- du document portant Politique sectorielle (OPTT. 1995). et des études relatives au Projet d'extension en commutation (Togo-Télécom. 1996);
- Et enfin. des conclusions de la mission d'évaluation conduite par la Banque au Togo du 19 au 24 février 1997.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet est justifié par les considérations suivantes :

- l'état de saturation des équipements de commutation et des réseaux locaux ;
- la satisfaction de la demande et L'amélioration de la qualité de service ;
- le développement des nouveaux services ;
- l'introduction des nouvelles techniques de raccordement.

3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet l'extension et la fiabilisation des équipements de réseaux locaux de télécommunication dans six (06) villes du Togo, à savoir Lomé, Kara, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé et Dapaong, notamment par la fourniture et la pose des conduites ainsi que la fourniture et le raccordement des câbles.

Les objectifs visés sont :

- la résorption de la demande en instance à la mise en exploitation du projet, soit 10 900 instances au début de L'an 2000 :
- la satisfaction des besoins d'évolution du parc téléphonique, qui pourrait passer de 32 400 LP au début de L'an 2000 à 108 500 Lp à la fin de L'an 2008:
- L'amélioration de la qualité de service par :
 - * L'amélioration des vitesses de relève des dérangements. qui devraient respectivement passer de 77 % à 80 o/o pour la relève en un (1) jour. et de 92 % à 95 % pour la relève en 02 jours ;
 - * la réduction de la durée moyenne de relève de dérangements. qui devrait passer de 2.5 jours à 1 jour.

4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

La zone du projet comporte 6 principales villes (Lomé. Kara. Kpalimé. Atakpamé. Sokodé et Dapaong) qui occupent 21 954 lignes des 14 050 lignes principales raccordées au réseau. soit 91.30% du parc total. De même. Sur la totalité des 9 000 demandes exprimées et en instance à fin janvier 1997, près de 8 660 y sont localisées.

5. LES COMPOSANTES DU PROJET

Les composantes du projet sont les suivantes : i) études, contrôle et supervision.; ii) travaux et fourniture de génie civil ; iii) travaux et fourniture de câbles; iv) travaux et fourniture d'un système de raccordement d'abonnés sans fil ; v) lots de réserve et appareils de mesure ; vi) logistique et véhicules et vii) formation.

6. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût estimatif total du projet s'élève à 7 043,9 M F CFA TTC et à 5 083,5 M F CFA HT. Il est financé comme suit :

BOAD (5000 M FCFA) ;